

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Fourniture de prestations de maintenance pour les instruments rotatifs
de soins dentaires pour les établissements du GHT-TA

Cadre réservé au CHU

MARCHE N°

Groupe Hospitalier des Territoires d'Auvergne
Etablissement support CHU de Clermont-Ferrand
Direction des Achats et des Logistiques
58 rue Montalembert
63000 Clermont-Ferrand

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant.....	4
3 - Dispositions générales.....	6
3.1 - Objet	6
3.2 - Mode de passation.....	6
3.3 - Forme de contrat.....	6
4 - Prix	6
5 - Durée de l'accord-cadre.....	6
6 - Paiement	7
7 - Avance.....	7
8 - Nomenclature(s)	8
9 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	11

1 - Identification de l'acheteur

Groupement d'acheteurs constitué sous la forme suivante : groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Etablissement support CHU de Clermont-Ferrand.

Acheteurs partenaires :

Centre Hospitalier Guy Thomas de Riom
Centre hospitalier Moulins-Yzeure
Centre hospitalier Vichy
Centre Hospitalier Thiers
Centre Hospitalier de Billom

Acheteur référent : CHU de Clermont-Ferrand

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Le représentant du pouvoir adjudicateur de chaque établissement concerné.

Ordonnateur :

Site	Adresse
CHU Clermont-Ferrand- site ESTAING	1 place Lucie et Raymond Aubrac 63100 CLERMONT-FERRAND
CHU Louise Michel	61 route de Châteauguay, 63118 Cébazat
Centre de détention Clermont Ferrand UCSA	Route d'Ennezat - 63200 Riom
Centre Hospitalier Guy Thomas Riom	1, Boulevard Etienne Clémentel - CS 20167 - 63204 RIOM Cedex
Centre Hospitalier Moulins-Yzeure	10 avenue du Général de Gaulle BP 609 03006 MOULINS Cedex
Centre Hospitalier Vichy	Boulevard Denière BP 2757 03207 Vichy Cedex
Centre Hospitalier Thiers	Route du Fau BP 89 63307 Thiers
Centre Hospitalier de Billom	3 Boulevard Saint Roch 63160 Billom

Comptable assignataire des paiements :

Pour les établissements de l'Allier :

TRESORIE DE MONTLUCON Ets Hospitaliers Départementale
Monsieur le Trésorier
Quai Forey - 03108 Montluçon Cedex
Tél 04-70-02-29-80

Pour les établissements du Puy de Dôme :

TRESOR PUBLIC
Monsieur le Trésorier
Boulevard Berthelot - 63033 Clermont-Ferrand
Tél 04-73-29-74-80

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Administratives Particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société

sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

Désigné mandataire :

- ☐ du groupement solidaire
- ☐ solidaire du groupement conjoint
- ☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

1) atteste sur l'honneur, en application du règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, interdisant l'attribution et la poursuite de l'exécution de marchés publics et de contrats de concession avec des ressortissants russes et des entités ou organismes établis en Russie, que la société citée ci-dessus :

- N'est pas détenue à plus de 50% de manière directe ou indirecte par une entité établie sur le territoire Russe ;
- N'agit pas pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire Russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire Russe ;
- Ne fait pas appel pour l'exécution des marchés en cours avec le présent pouvoir adjudicateur à un co-traitant établi sur le territoire Russe ;
- Ne fait pas appel pour l'exécution des marchés en cours avec le présent pouvoir adjudicateur à un co-traitant dont l'entité est détenue à plus de 50% de manière directe ou indirecte par une entité établie sur le territoire Russe ;
- Ne fait pas appel pour l'exécution des marchés en cours avec le présent pouvoir adjudicateur à un co-traitant dont l'entité agit pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire Russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire Russe ;
- Ne fait et ne fera pas appel pour l'exécution des marchés en cours avec le présent pouvoir adjudicateur, à un sous-traitant, un fournisseur ou aux capacités d'une entité établie sur le territoire Russe, pour des prestations représentant plus de 10 % de la valeur du marché ;
- Ne fait et ne fera pas appel pour l'exécution des marchés en cours avec le présent pouvoir adjudicateur à un sous-traitant, un fournisseur ou aux capacités d'une entité détenue à plus de 50%

de manière directe ou indirecte par une entité établie sur le territoire Russe. Le cas échéant, les prestations confiées à ce sous-traitant, fournisseur ou entité ne représentent et ne représenteront pas plus de 10% de la valeur du marché ;

- Ne fait et ne fera pas appel pour l'exécution des marchés en cours avec le présent pouvoir adjudicateur, à un sous-traitant, un fournisseur ou aux capacités d'une entité, agissant pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire Russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire Russe. Le cas échéant, les prestations confiées à ce sous-traitant, fournisseur ou entité ne représentent et ne représenteront pas plus de 10% de la valeur du marché

2) S'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne la fourniture de prestations de maintenance pour les instruments rotatifs de soins dentaires des établissements du GHT Territoires d'Auvergne.

Le présent marché présente 2 lots :

Lot 1 : Fourniture de prestations de maintenance pour l'ensemble des instruments rotatifs

Lot 2 : Fourniture de prestations de maintenance pour l'ensemble des équipements de paillasse des établissements du GHT.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Le montant maximum de chaque lot est renseigné dans le CCAP 26-GHTA-0006.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires et forfaitaires fixés dans les bordereaux des prix.

5 - Durée du marché

La durée du marché et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	
Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- ☐ NON
- ☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	
50420000-5	Services de réparation et d'entretien de matériel médical et chirurgical
Code secondaire	
33131000-7	Instruments dentaires

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Engagement du candidat sur les lots suivants :

Cocher La case	Lot(s)	Désignation
	1	Fourniture de prestations de maintenance corrective pour les rotatives d'odontologie pour les établissements du GHT TA
	2	Fourniture de prestations de maintenance corrective pour les équipements de paillasse en odontologie pour les établissements du GHT-TA

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée :

Pour les lots suivants :

Cocher La case	Lot(s)	Désignation
	1	Fourniture de prestations de maintenance corrective pour les rotatives d'odontologie pour les établissements du GHT TA
	2	Fourniture de prestations de maintenance corrective pour les équipements de paillasse en odontologie pour les établissements du GHT-TA

Le présent document comporte les annexes suivantes :

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur.

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

☐ La totalité du bon de commande n°

afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par :

en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A

Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			